

Cap 48 : le handicap reste un tabou à la télévision

ÉTUDE Peu de personnes handicapées apparaissent dans les programmes

- La grande soirée de clôture de l'opération Cap 48, c'est ce dimanche soir sur La Une.
- Malgré de telles opérations, le handicap est sous-représenté à la télévision.
- Seulement 0,3 % des personnes apparaissant à l'écran présentent un handicap.

La campagne a battu son plein depuis le début octobre. Partout la RTBF a martelé son message de sensibilisation au handicap, pour son opération de solidarité Cap 48 destinée à récolter un maximum de fonds pour venir en aide aux personnes handicapées. Sur le terrain bien sûr, avec la présence de centaines de bénévoles aux quatre coins du pays pour vendre les produits Cap 48. Mais aussi à l'écran, avec la diffusion de nombreux documentaires, le plaider dans les émissions et les incursions dans les journaux télévisés. Avec, ce dimanche soir, le bouquet final : la soirée de clôture diffusée en direct sur la Une. Dix jours durant, le handicap s'est retrouvé sous le feu des projecteurs.

Et pourtant au quotidien, c'est une population absente des programmes télé. Le dernier baromètre de la diversité et de l'égalité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles élaboré par le Conseil

supérieur de l'audiovisuel (CSA) révèle qu'en 2013, les personnes présentant un handicap, qu'il soit mental ou physique, représentent 0,3 % des individus apparaissant dans les programmes télévisés. Un pourcentage très nettement insuffisant selon le CSA. « *Le handicap est très fortement sous-représenté à la télévision*, dénonce Sabri Derinoz, responsable d'étude au sein du CSA.

Non seulement la personne handicapée apparaît très rarement dans les programmes télé mais en plus, lorsqu'elle y apparaît, elle tient un rôle passif. On ne voit par exemple jamais une personne handicapée intervenir comme expert dans un journal télévisé ou dans un magazine. La plupart du temps quand un handicapé apparaît à la télévision, c'est justement parce qu'il est handicapé et que le sujet où il intervient traite du handicap. Il apparaît très rarement comme personne en tant que telle », souligne-t-il. Un constat valable quel que soit le genre du programme diffusé.

Légalement, les éditeurs ne sont pourtant tenus à rien. Il n'existe pas de quotas en la matière, mais une recommandation auprès des éditeurs pour garantir une diversité des personnes à l'écran que ce soit en termes

Légalement, les éditeurs ne sont tenus à rien. Il n'existe pas de quotas de personnages handicapés

d'âge, de genre, de profil socio-économique ou de handicap. Dans la Fédération Wallonie-

Bruxelles, cette recommandation se traduit par un plan lancé depuis trois ans et dans le cadre duquel le CSA édite son baromètre sur la diversité pour objectiver la

situation. « *Tous les éditeurs s'accordent pour dire qu'il est important de maintenir une diversité à la télévision. Et tous ont l'impression de le faire et pourtant lorsqu'on analyse les chiffres du baromètre, on se rend compte que ce n'est pas vraiment le cas. Peu à peu, notamment grâce à ce plan diversité, les choses commencent à évoluer favorablement principalement par rapport aux genres et aux origines, où l'on observe une plus grande diversité. En matière de handicap par contre, les choses stagnent* », constate Sabri Derinoz.

D'où l'intérêt pour le CSA d'encourager toute initiative en la matière et de citer en exemple

Cap 48. Du côté de la RTBF, on soutient d'ailleurs que Cap 48 participe activement au changement des mentalités sur le handicap. « *Le handicap est la deuxième cause de discrimination et il reste clairement sous-représenté notamment à la télévision*, reconnaît Renaud Tockers, administrateur délégué de Cap 48. *Mais on peut affirmer que Cap 48 contribue à faire changer les mentalités. C'est une opération extrêmement visible et connue du grand public qui veut sensibiliser au handicap. Et peu à peu, ça porte ses fruits. Mais changer les mentalités, ça prend des générations.* » ■

NOËLLE JORIS

LES CHIFFRES

Le divertissement est le plus mauvais élève

4,5 millions d'euros de dons ont été récoltés par l'opération Cap 48 en 2013.

0,33 % C'est le pourcentage de personnages présentant un handicap apparaissant dans les programmes télévisés diffusés en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2013. En France, ce taux est quasiment identique et s'élève à 0,4 %, en 2013.

4,5 % La fiction est le genre qui, proportionnellement, laisse le plus de place au handicap : 29 intervenants sur 608, soit 4,55 % présentent un handicap visible. Avec deux occurrences sur un total de 8.780 intervenants, le divertissement exclut par contre presque totalement le handicap.

N.J.